

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 27 novembre 2012**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme BERNARD), M. BON (représenté par Mme METGE).

Membres excusés : (4) M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TOLLLOT.

Date de convocation : 22 novembre 2012

**Délibération n° : 65-2012**

**Objet : Soirée « Seuls en fête » 2012 – demande de subvention exceptionnelle**

Depuis plusieurs années, le collectif d'associations caritatives et humanitaires de Dijon organise, en fin d'année, une soirée de solidarité destinées aux personnes démunies.

Cette année, l'organisation de cette manifestation, qui se déroulera le 20 décembre 2012 salle Devosge, est prise en charge par l'Association des Paralysés de France et la Croix Rouge. Elle se déroulera sous forme d'une soirée dansante lors de laquelle un buffet froid sera proposé.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- autorisent le versement d'une subvention exceptionnelle de 700 € à l'Association des Paralysés de France pour 2012,

- disent que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**- 3 DEC. 2012**



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



**PUBLIÉ LE 28 NOV. 2012**